

Question écrite concernant le matériel communal pouvant être mis à disposition d'associations évéroises :

N'ayant pas trouvé l'information sur le site de la commune , je me permets de vous adresser les questions suivantes :

- Pouvez-vous me communiquer la liste du matériel (tables, chaises, tonnelles,...) pouvant être prêté pour des évènements sur la commune ?
- Pouvez-vous me communiquer les modalités de prêt de ce matériel ainsi que la convention qui doit être signée pour ceux-ci ? Un règlement spécifique existe-t'il ?
- Quelles sont les personnes qui peuvent avoir accès à ce matériel et quelles sont les priorités ?
- Comment la population évéroise est-elle au courant de cette possibilité et où doit-elle s'adresser ?
-

En vous remerciant , bien cordialement

Claire Finné – conseillère communale Ecolo- Groen